Estimations démographiques en 2017

Documentation

Mise en ligne le 03/11/2021

©Insee Source(s): recensement de la population 2017

Historique des mises à jour

03/11/2021 : Première mise en ligne des données

Pour comprendre

Le champ des estimations démographiques 2017 est celui des quartiers de la politique de la ville de métropole et de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Martin. La méthode utilisée pour réaliser ces estimations est adaptée aux spécificités du recensement de la population. Elle repose sur le même principe que celle utilisée pour le calcul des populations en QPV et celle utilisée mettre à disposition de l'information sur des zonages à facon (service Diaf-RP).

Cette méthode utilise notamment les données du répertoire des immeubles localisés (RIL) qui contient l'ensemble des adresses des logements ainsi que leur localisation géographique. Actuellement, seules les méthodes d'estimations pour la France métropolitaine, les Antilles-Guyane et Saint-Martin sont disponibles.

En métropole

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus

Dans les commune de 10 000 habitants ou plus (grandes communes), le recensement n'est pas exhaustif et est effectué par sondage. Chaque année, un échantillon d'adresses représentant 8 % des logements de la commune est enquêté. Ainsi, en cumulant 5 enquêtes annuelles, environ 40 % de la population de la commune est enquêtée au total. Ces communes disposent d'un Répertoire des Immeubles Localisés (RIL) actualisé chaque année pour l'ensemble de la commune et contenant toutes des adresses d'habitation ainsi que leur localisation géographique précise.

Par exemple, pour estimer la population en 2017 vivant dans un QPV, la méthode consiste à calculer un nombre moyen de personnes par logement parmi les adresses enquêtées au cours des 5 enquêtes annuelles (de 2015 à 2019) dans la fraction commune x QPV, puis à le multiplier par le nombre de logements localisés dans ce territoire au 1^{er} janvier 2017, connu grâce au RIL. Les résultats sur chaque zone commune x QPV sont ensuite agrégés pour obtenir l'estimation au niveau du QPV. Le fonctionnement est le même pour tous les indicateurs.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est exhaustif. La localisation des habitants est effectuée grâce à des données fiscales sur les individus et les logements.

En Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Martin

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus

Comme en métropole, dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est effectué par sondage et les adresses de la commune sont réparties en cinq groupes, appelés groupe de rotation. Mais, contrairement à la métropole, le RIL n'est pas actualisé annuellement pour l'ensemble des adresses des cinq groupes de rotation de la commune. L'actualisation du RIL s'effectue ici par des enquêtes cartographiques sur le terrain pour repérer les logements; ces enquêtes ne couvrent qu'un groupe de rotation chaque année. À ce titre, le RIL ne peut pas fournir une estimation précise du nombre total de logements dans le QPV.

Ainsi, pour estimer par exemple la population vivant dans un QPV, la méthode consiste à calculer un nombre moyen de personnes par logement parmi les adresses enquêtées d'un groupe de rotation donné dans la fraction commune x QPV, puis à le multiplier par une estimation du nombre de logements dans cette fraction commune x QPV x groupe de rotation.

Cette estimation du nombre de logements en QPV (au sein d'une commune et d'un groupe de rotation donné) est calculée comme suit :

(total de logement dans la commune donné par l'enquête annuelle de recensement, pour le groupe de rotation considéré) * (total de logements dans la fraction commune x QPV x groupe de rotation, donné par l'enquête cartographique / total de logements dans la commune x groupe de rotation, donné par l'enquête cartographique)

Les résultats sur chaque zone commune x QPV x groupe de rotation sont ensuite agrégés pour obtenir l'estimation au niveau du QPV. Le fonctionnement est le même pour tous les indicateurs.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants

Un seul QPV est situé dans une commune de moins de 10 000 habitants (Baillif) où le recensement est exhaustif. Aux Antilles et en Guyane, les communes de moins de 10 000 habitants disposent également d'un RIL qui permet de géolocaliser les adresses.

Précautions sur les analyses en évolution

En raison du mode de collecte, il est vivement conseillé de ne pas comparer estimations démographiques d'une année sur l'année précédente. Les résultats issus du recensement de la population ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes espacées d'au moins 5 ans.

Données blanchies ou manquantes

Environ 20 % des cases ont une précision insuffisante : leur coefficient de variation est supérieur à 15 % en métropole, 5 % dans les DOM américains (les seuils sont différents car les méthodes d'estimation de la précision sont différentes). Cette imprécision est liée à la méthode de collecte par sondage. Pour ces cas, l'estimateur est blanchi mais un intervalle de confiance à 95 % est fourni.

Certaines cases sont blanchies pour les indicateurs issus de l'exploitation complémentaire du recensement (Part d'actifs artisans, commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, Part d'actifs dans des professions intermédiaires, Part d'actifs employés, Part d'actifs ouvriers, Part des familles monoparentales et Part des résidences principales hors studio de 1 personne suroccupées) car la précision associée n'a pu être estimée. Pour ces cases il n'y a donc pas non plus d'intervalle de confiance associé.

Deux quartiers prioritaires sont totalement blanchis pour des raisons de secret statistique. Il s'agit des quartiers QP006009 (Résidence Sociale Nicéa), QP094011 (Colonel Fabien).

Intervalles de confiance

Les estimations démographiques au niveau des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont assorties d'estimations de leur intervalle de confiance à 95 %. Pour les quartiers entièrement inclus au sein de communes de moins de 10 000 habitants, la collecte étant exhaustive dans ces communes, les deux bornes de l'intervalle de confiance sont égales à la valeur de l'estimateur.

Remarques

Certains quartiers s'étendent sur plusieurs communes, notamment des petites et des grandes communes. Pour ces quartiers, les estimations sont réalisées sur chaque sous-partie du quartier relative à une commune, puis agrégées pour constituer l'estimation sur le quartier complet.

Trois quartiers se situent dans des communes ayant franchi récemment (à la hausse) le seuil de 10 000 habitants. Pour ces trois quartiers, on ne dispose pas encore de 5 enquêtes annuelles pour le recensement de la population 2017. Les indicateurs sont calculés à partir de la dernière collecte exhaustive effectuée lorsqu'à la commune était encore sous le seuil des 10 000 habitants et sont donc un peu antérieurs au 1er janvier 2017. Les quartiers concernés sont : QP069014, QP078011 et QP083019.

En raison des arrondis, les totaux sur les indicateurs de répartition comme les parts de population par âge peuvent être légèrement inférieurs ou supérieurs à 100 %.

En complément des estimations quartier par quartier, les estimations sont réalisées pour le total des quartiers de l'EPCI de rattachement, pour le total des quartiers d'un département ainsi que pour le total des quartiers d'une région. En métropole, 11 QPV sont à cheval sur deux EPCI différents. Pour les 8 EPCI concernés, les données comprennent l'ensemble des observations des QPV partiellement ou entièrement inclus dans l'EPCI. Autrement dit, les QPV à cheval sur deux EPCI sont comptabilisés deux fois. Les EPCI concernés sont :

200041960 CC Pévèle-Carembault (avec QP062040 Cornuault partiellement inclus)

200042190 CA de la Porte du Hainaut (avec QP059021 Zone Intercommunale Rives De L'Escaut, QP059022 Cité Thiers - Cité Du Rivage, QP059030 Dutemple Chasse Royale Saint Waast - La Sentinelle, QP059056 Brunehaut partiellement inclus)

200058519 CA Saint-Germain Boucles de Seine (avec QP095002 Justice - Butte Blanche, QP095004 Brigadières - Henri Barbusse partiellement inclus)

200059228 CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (avec QP091026 La Grande Borne - Le Plateau partiellement inclus)

200072460 CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (avec QP062016 Quartier Saint-Elie - Fosse 13 partiellement inclus)

245901160 CA Valenciennes Métropole (avec QP059021 Zone Intercommunale Rives De L'Escaut, QP059022 Cité Thiers - Cité Du Rivage, QP059030 Dutemple Chasse Royale Saint Waast - La Sentinelle, QP059056 Brunehaut partiellement inclus)

246200299 CA d'Hénin-Carvin (avec QP062040 Cornuault, QP062043 La Plaine Du 7, QP062045 Quartier Du Maroc - La Canche, QP062047 Languedoc - Cité 10 partiellement inclus)

246200364 CA de Lens – Liévin (avec QP062016 Quartier Saint-Elie - Fosse 13, QP062043 La Plaine Du 7, QP062045 Quartier Du Maroc - La Canche, QP062047 Languedoc - Cité 10 partiellement inclus)

Il en est de même pour les départements. En métropole, 1 QPV est à cheval sur deux départements différents. Le QPV en question est le QP062040 (réparti à la fois sur les départements 59 et 62). De plus, un département ne comporte aucun QPV : il s'agit de la Lozère (département 48)

Précision sur les indicateurs

Les indices de jeunesse sont calculés en divisant le nombre d'individus de 0 à 19 ans par le nombre d'individus de 60 ans ou plus.

En règle générale, quand la catégorie d'âge n'est pas mentionnée, les taux d'emploi et les taux d'activité sont calculés sur la population de 15 à 64 ans. Les deux indicateurs *Part des emplois précaires parmi les emplois* et *Part de la population occupant un emploi à temps partiel* sont quant à eux calculés sur la population en emploi (quel que soit l'âge).

Les emplois précaires regroupent les missions d'intérim, les contrats d'apprentissage, les contrats aidés, les stages rémunérés et tous les autres types d'emploi à durée limitée.

La part de population occupant un emploi à temps partiel et les deux indicateurs sur le mode de transport utilisé pour aller travailler sont calculés sur le champ de la population en emploi.

Les parts de population selon le plus haut niveau de diplôme obtenu sont calculées sur le champ de la population de 15 ans ou plus non scolarisée.

Les parts de ménage d'une personne de 60 à 74 ans et de 75 ans ou plus sont calculées sur le champ des ménages d'une personne.

Sources

Recensement de la population

Définitions

Répertoire des immeubles localisés

Taux d'emploi

Taux d'activité

Taux de chômage au sens du recensement de la population

Emploi précaire

Statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire, logé gratuitement)

Catégorie de logement (résidence principale, secondaire, etc.)

Nombre de pièces d'habitation / Pièce d'habitation

Ancienneté d'emménagement dans le logement

Type d'habitat : On distingue les résidences principales selon les modalités suivantes :

- maisons;
- appartements ;
- autres : logements-foyers, chambres d'hôtel, habitations de fortune, pièces indépendantes (ayant leur propre entrée)

Le type « autres » étant peu représenté, il n'apparaît pas dans les chiffres ; la somme des types « appartement » et « maison » ne somme ainsi pas forcément à 100 %.

Part des résidences principales suroccupées : cet indicateur estime la part de résidences principales dont la taille (en nombre de pièces) est trop petite par rapport à la composition du ménage qui l'occupe. Les studios occupés par une personne sont exclus du champ. Un logement est considéré suroccupé dès lors qu'il lui manque au moins une pièce au regard du ménage qui l'occupe.

Pour une définition plus complète : Suroccupation

Pour en savoir plus

Diaf-RP

Conseils pour l'utilisation des résultats statistiques du recensement de la population

Format des fichiers csv

Les fichiers csv sont encodés en UTF-8.

Le délimiteur est le point-virgule.

La longueur et le format des variables des fichiers data_....csv sont spécifiés dans les fichiers meta_....csv correspondants.